



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
30/08/2021

Dossier complet le :
07/09/2021

N° d'enregistrement :
2021-ARA-KKP-3349

1. Intitulé du projet

Création d'un centre de regroupement et traitement de pots catalytiques à Montluçon (03100).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VALDI KATALIZATORY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHARDINE Ophélie Présidente

RCS / SIRET

8 9 9 5 9 9 6 2 5 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a	2718.1
1 ^a	2790

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans un local loué au 13, rue des frères Martenot sur la commune de Montluçon, VALDI KATALIZATORY souhaite mettre en place un centre de regroupement et de traitement de pots catalytiques.

L'installation d'une telle activité ne nécessite pas de travaux de démolition.

Seront implantés dans le local :

- 1 ou 2 cisailles pour l'ouverture du pot catalytique,
- 1 unité d'aspiration pour les poussières issues de la découpe des pots,
- 1 balance (1 - 3 tonnes),
- 1 broyeur,
- 1 ou 2 containers type "maritime" pour le stockage des poudres à expédier.

4.2 Objectifs du projet

Collecter, regrouper, récupérer la matière valorisable (ferraille, monolyte).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pas de phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site permettra de regrouper les pots catalytiques, de les ouvrir pour en extraire le monolyte et valoriser les éléments valorisables.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du local	8*20 = 160 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

13 RUE DES FRERES MARTENOT
03100 MONTLUCON

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 3 9' 4 9" E Lat. 4 6° 2 1' 4 6" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	a commune de Montluçon est couverte par un PPBE (2019-2024) mais qui ne couvre pas la zone dans laquelle se situe le projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la rivière CHER et de ses affluents. Le projet de zonage classe le site en zone U modérée du PPRI et autorise les ICPE. Le site n'est pas situé dans le PPRT de All'Chem.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site natura 2000 Directive Habitats "FR8301012 Gorges du Haut-Cher" à 4.5 km au SE du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "ANCIENS REMPARTS JARDINS ET TROIS TOURS" à 2.4 km au SE du projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte et le regroupement des pots catalytiques va engendrer des trafics sur le site (environ 1 à 2 camionnettes par jour).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est un centre de regroupement de déchets (pots catalytiques) et de valorisation (ouverture du pot catalytique par cisailage) pour séparer le monolyte de la ferraille (valorisation matière).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

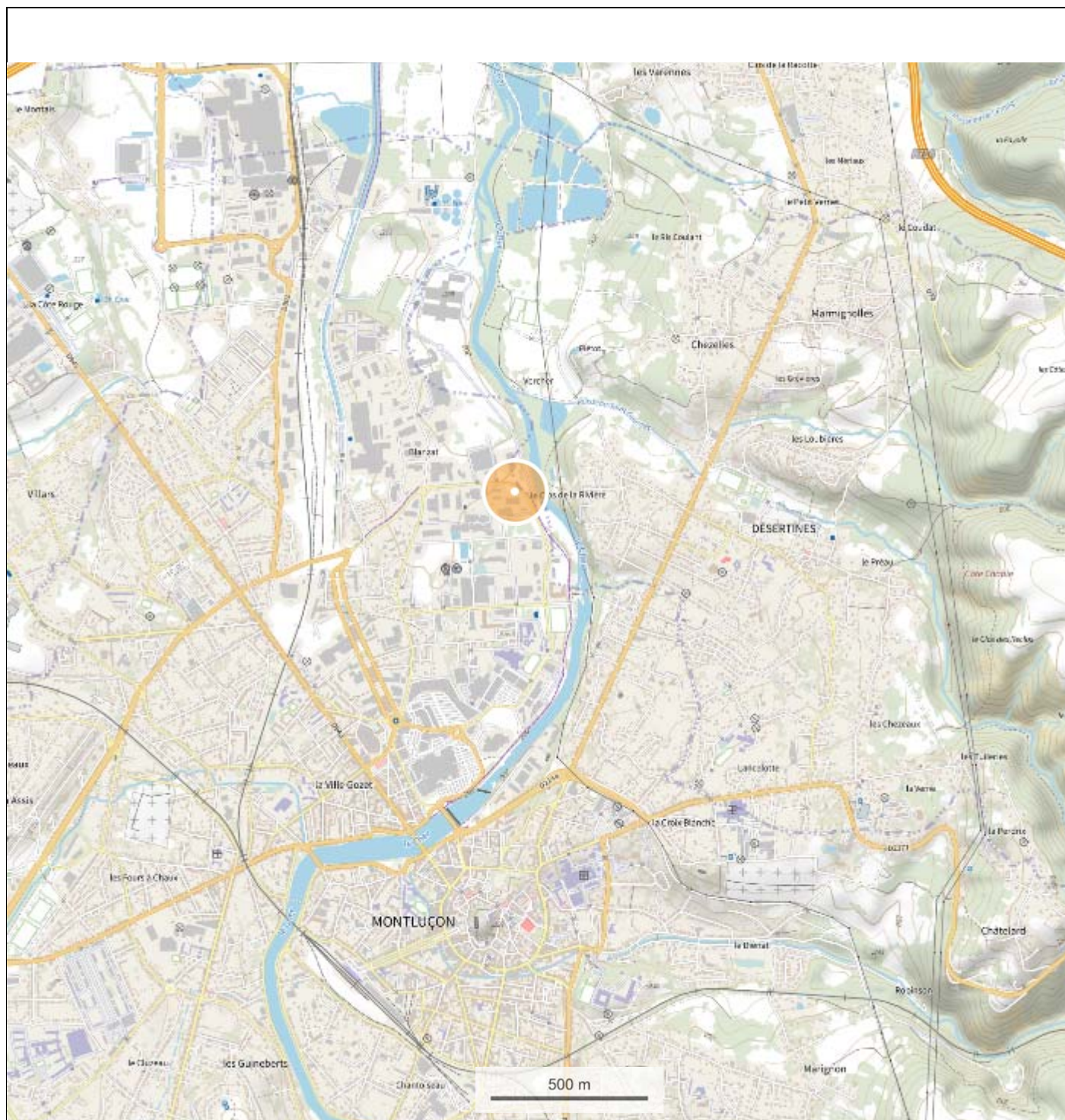
Fait à

le,

Télédéclaré le 30/08/2021

Signature

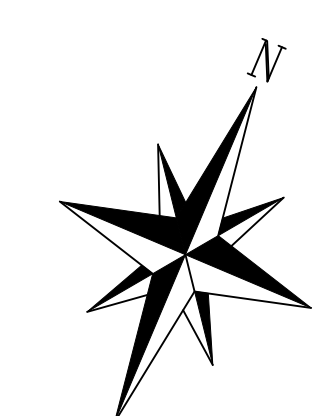

VALDI KATALIZATORY



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 39' 45" E
Latitude : 46° 20' 57" N

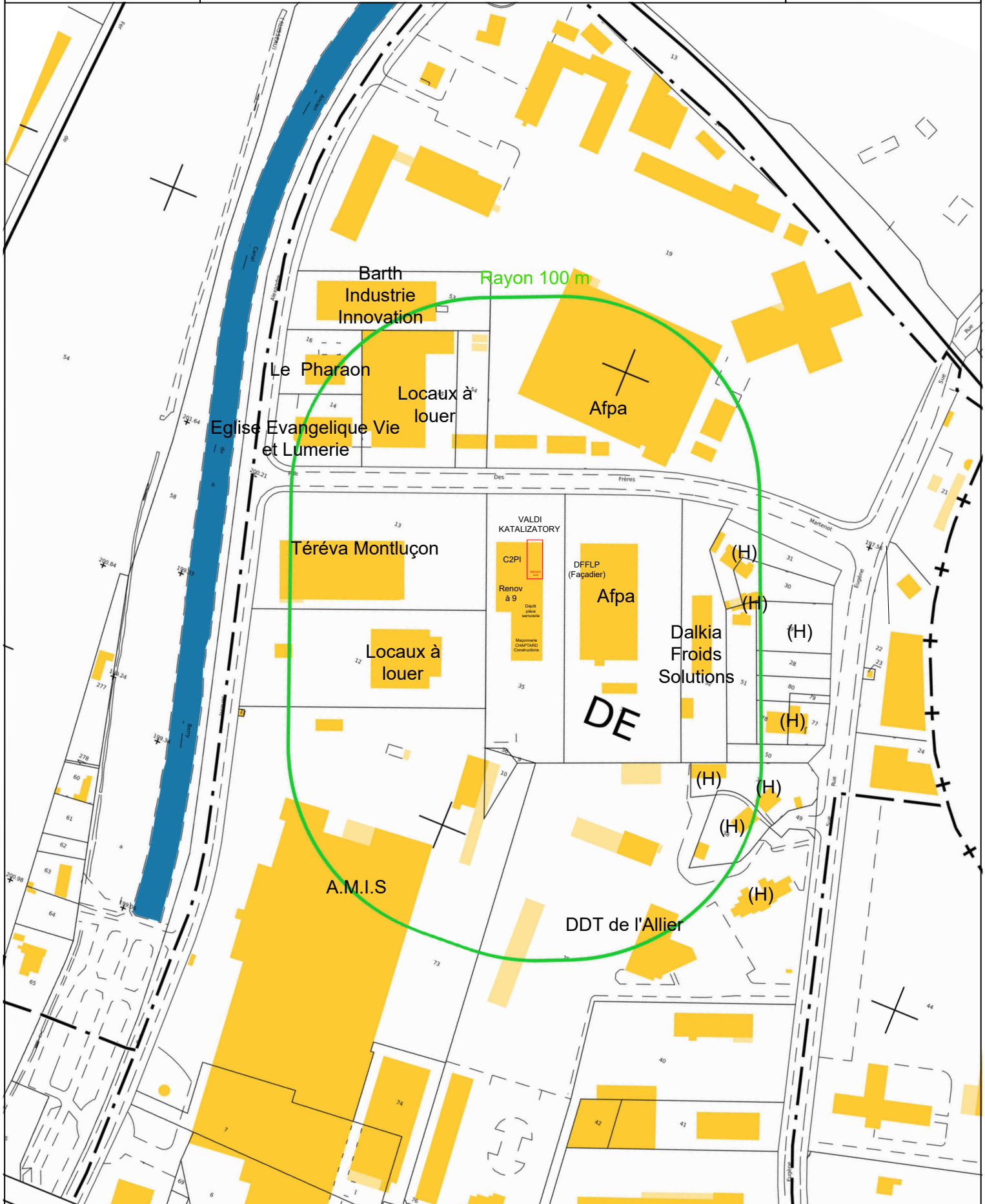
Carte au 1/25000ème



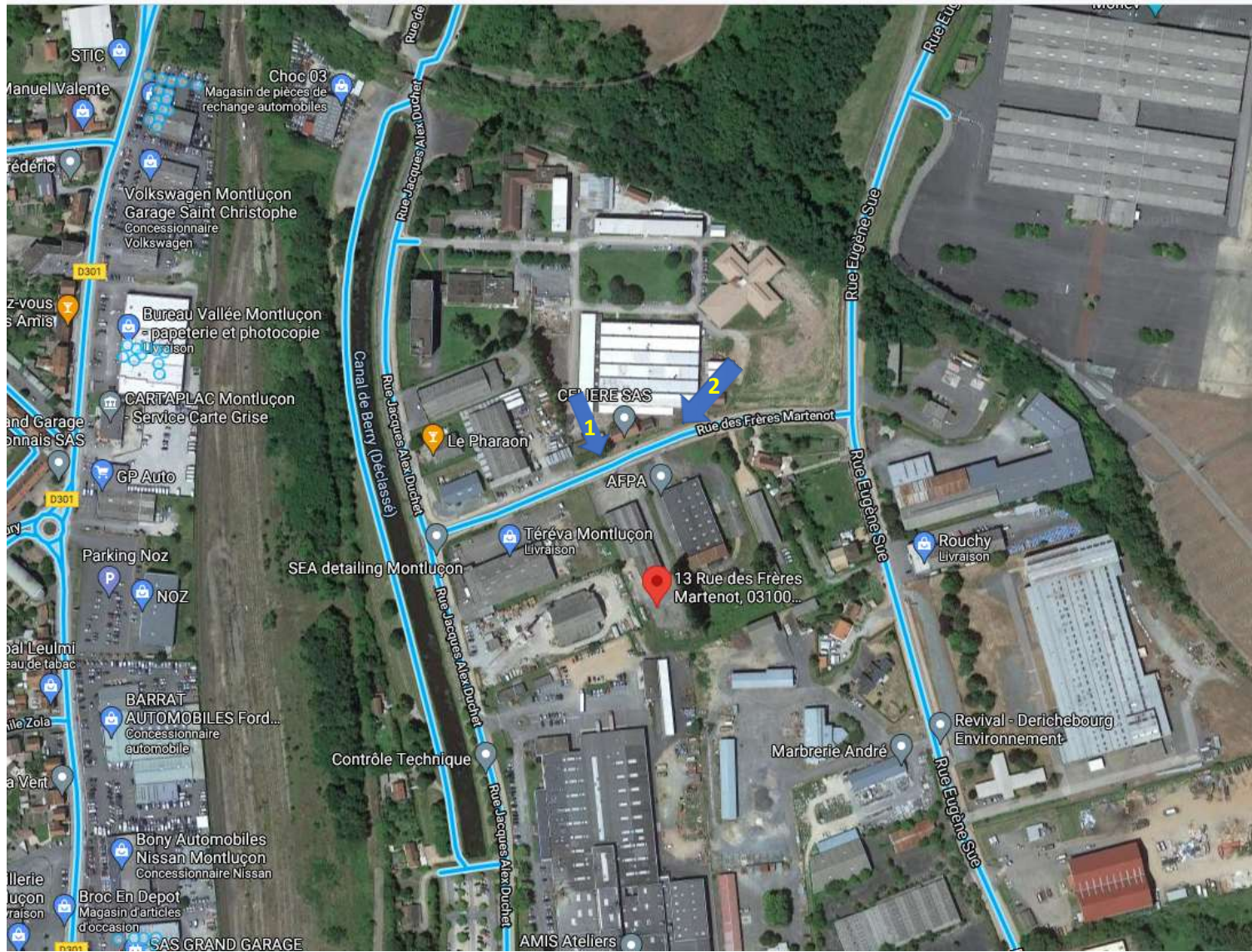
Valdi Katalizatory
03100 Montluçon

ICPE
PLAN MASSE GENERAL

Echelle	1/500	Dessiné par	J.HATTON	Le	26.08.2021	N° plan	1.00
ce plan est notre propriété et ne peut être copié ou communiqué sans notre autorisation.							



Annexe 3 – Photos de la zone d’implantation – 7 avril 2021



Vue 1



Vue 2



ANNEXE 7 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ - VALDI KATALIZATORY

Table des matières

I. Le local, objet de l'activité.....	2
II. Les activités sur le site	3
1. Collecte et réception des déchets.....	3
a) Définition du déchet :.....	3
b) Dangerosité du déchet :.....	5
c) Risques sanitaires liés à la manipulation des pots catalytiques en céramique :.....	5
2. Le traitement des catalyseurs usagés.....	6
a) Cisailage	6
b) Broyage des monolithes	7
c) La destination des déchets.....	8
3. Voiries et parking.....	9
4. Réseaux.....	9
5. Eaux usées, pluviales et incendie	9
6. Le dépoussiérage.....	10
7. Les moyens de manutention.....	11
8. Les utilités.....	11
9. Les déchets.....	11

Table des illustrations

Figure 1 : organisation des activités	2
Figure 2 : géobox de collecte	3
Figure 3 : Pots catalytiques.....	3
Figure 4 : Vue « en écorché » d'un pot catalytique à enveloppe en inox et Vue de la structure interne d'un pot catalytique.....	4
Figure 5 : schéma d'un pot catalytique (Avec l'aimable autorisation de Meca-Express).....	4
Figure 6 : cisaille 407 Cat shear	6
Figure 7 : broyeur à monolithe.....	7
Figure 8 : mélangeur de monolithe broyé	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 : voiries revêtues	9
Figure 10 : Poteau incendie situé en face de l'entrée du site.....	10
Figure 11 : aspiration des poussières métalliques	10

I. Le local, objet de l'activité

L'activité sera réalisée dans une partie du bâtiment, dans un local de 20 m X 8 m soit 160 m². Elle se décomposera comme suit :

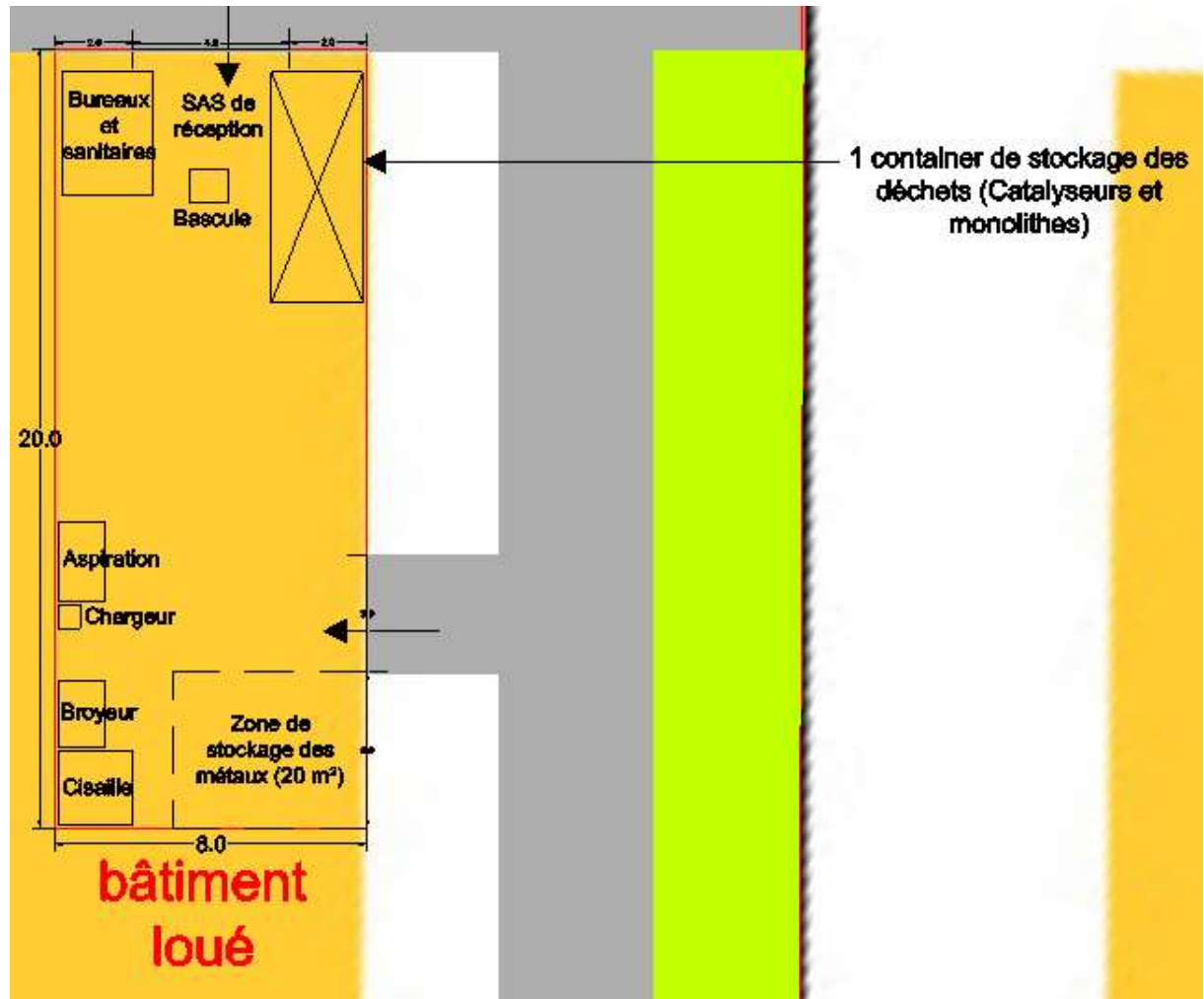


FIGURE 1 : ORGANISATION DES ACTIVITES

Les métaux seront stockés en big-bag (2 hauteurs empilées) sur une surface de 20 m² au total (Déchets métalliques, inox et ferrailles issues des pots catalytiques).

Les catalyseurs usagés seront placés en géobox ou dans un container maritime en attendant d'être traités. Ils seront, dans la mesure du possible, cisailés en flux tendu.

Les monolithes séparés seront stockés en fût de 200L avant reprise pour broyage, et disposés dans des fûts placés dans un container maritime de stockage.

II. Les activités sur le site

1. Collecte et réception des déchets

Les déchets entrants sur le site auront une seule origine : collectés par le personnel de VALDI lors de ses tournées. VALDI dispose de deux véhicules Iveco et un Master Renault pour collecter les déchets.

Les déchets seront collectés en géobox étanches pour les catalyseurs.



FIGURE 2 : GEOBOX DE COLLECTE

Lors de la collecte, les catalyseurs usagés seront déjà pré-triés lorsque cela est possible dans des caisses à l'intérieur des véhicules.

Ce tri permettra de séparer les catalyseurs selon leurs catégories, les clients, mais surtout selon leur valeur marchande qui peut varier de manière importante d'un modèle à un autre.

Les déchets arrivant sur site seront déchargés à l'aide d'un charriot élévateur puis le chauffeur effectuera la transmission des données administratives au service concerné.

Les caisses de catalyseurs seront temporairement stockées dans le container en attendant d'être traitées.

a) Définition du déchet :



FIGURE 3 : POTS CATALYTIQUES

Il est constitué d'une chambre d'acier inoxydable dans laquelle sont conduits les gaz d'échappement, lesquels traversent les conduits d'une structure en nid d'abeille généralement faite en céramique. L'intérieur des conduits est recouvert d'une fine couche de cristaux combinant de l'alumine, de l'oxyde de cérium et au moins trois « métaux précieux » à savoir les métaux rares du groupe des platinoïdes : outre le platine lui-même, le palladium et le rhodium qui contiennent aussi jusqu'à 228 ppt d'osmium. La structure interne du pot est conçue pour offrir une grande surface de contact entre les éléments catalyseurs et les gaz d'échappement.

Les éléments catalyseurs déclenchent ou accentuent les réactions chimiques qui tendent à transformer les constituants les plus toxiques des gaz d'échappement (monoxyde de carbone, hydrocarbures imbrûlés, oxydes d'azote), en éléments moins toxiques (eau, dioxyde de carbone et diazote).

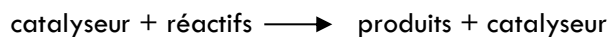
Il existe deux grands types de pot catalytique, chacun adapté à la nature du carburant utilisé.

- Catalyseur dit à trois voies (pour les moteurs à essences) ;
- Catalyseur dit à deux voies associé ou non à un filtre à particules pour les moteurs Diesel.



FIGURE 4 : VUE « EN ECORCHE » D'UN POT CATALYTIQUE A ENVELOPPE EN INOX ET VUE DE LA STRUCTURE INTERNE D'UN POT CATALYTIQUE

Un catalyseur permet, à une température donnée, d'accélérer la vitesse d'une réaction chimique et est régénéré à la fin de la réaction sans être consommé :



Le site actif est une très petite particule (quelques dizaines d'atomes de métal) de palladium (Pd) ou de platine (Pt) pour les réactions d'oxydation, et de rhodium (Rh) pour la réaction de réduction : c'est le support sur lequel les réactifs vont s'adsorber pour pouvoir réagir chimiquement et former les produits de réaction.

Comme il faut beaucoup de sites actifs, on les disperse : on utilise la surface de très petites billes d'alumine (Al_2O_3) qui, côte à côte, représentent une très grande surface : l'aire est de $50 \text{ m}^2/\text{g}$.

Cet ensemble est « collé » grâce à un support spécial le « washcoat » sur le monolithe céramique en nid d'abeille.



FIGURE 5 : SCHEMA D'UN POT CATALYTIQUE (AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE MECA-EXPRESS)

Les gaz d'échappement passent à travers le monolithe (en céramique ou métallique) composé d'une centaine de petits canaux selon une structure en nid d'abeille. Les parois des petits canaux sont enduites de la formulation catalytique composée de trois éléments clés : les métaux précieux : Pt, Pd, Rh ; les billes d'alumine ; le washcoat, dans lequel il y a de plus des composés à base d'oxyde de cérium CeO_2 (la cérine) qui servent « d'éponge à oxygène », car ils stockent et déstockent très rapidement de l'oxygène selon les besoins de la réaction catalytique : ils favorisent et améliorent ainsi le fonctionnement du pot.

Les nouveaux pots catalytiques fixés près du moteur ont ainsi une efficacité quasi immédiate après le démarrage du moteur.

La surface catalytique active qui est très grande, équivalente à celle d'un terrain de football, permet d'assurer le plus de contacts possibles entre le catalyseur et les gaz d'échappement et de convertir 98 % des gaz émis par le moteur.

b) Dangerosité du déchet :

Le monolithe contient de nombreux constituants chimiques (plus de 21) présentés au chapitre « Etude de danger 4.1.1. Ces trois principaux constituants sont le dioxyde de silicium, l'alumine qui forme la céramique et l'oxyde de magnésium.

Les poussières de silices cristallines sont toxiques¹. Une exposition même brève peut provoquer une irritation des yeux et de l'appareil respiratoire. Les particules les plus fines peuvent être inhalées et atteindre les parties les plus profondes des poumons (alvéoles). Ces particules ne sont pas éliminées par l'organisme et peuvent entraîner de graves atteintes pulmonaires comme la silicose (pneumoconiose fibrosante). Elles favorisent également l'apparition de cancers broncho-pulmonaires. Une exposition unique à de fortes doses peut entraîner des effets durables et irrémédiables, la prévention des risques est donc primordiale (protections individuelles, lutte contre la contamination de l'air, confinement).

Selon l'article R. 541-8 du Code de l'Environnement et son annexe I, la propriété « toxique » du matériau manipulé, classé H6, rend le déchet **dangereux**. Le bureau des déchets du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie valide cet état de fait dès leur séparation de la machine sur laquelle ils sont placés (véhicule hors d'usage...).

c) Risques sanitaires liés à la manipulation des pots catalytiques en céramique :

a. risques liés à la manipulation de la céramique

L'INRS² (Institut National de Recherche et de Sécurité) classe les pots catalytiques comme produits étant susceptibles de contenir des **fibres céramiques réfractaires** (FCR) sous forme de papiers et de feutres.

Les FCR sont des produits d'isolation haute-température. Elles sont ou ont été utilisées sous des formes diverses et variées pour des applications industrielles dans de multiples secteurs d'activités. Elles sont classées cancérogènes possibles pour l'homme et doivent faire l'objet de règles particulières de prévention.

b. risques liés à la présence des métaux du groupe platine (platine, rhodium, palladium)

D'après l'INERIS³, le platine est un métal noble. La concentration en platine dans le sol, l'eau et l'air est très minime. Dans certains endroits, principalement en Afrique du Sud, en Union Soviétique et aux États Unis, on peut trouver des gisements qui sont très riches en platine.

Le platine est présent naturellement dans l'environnement : de 1 à 5 µg/kg dans la croûte terrestre (OMS IPCS, 1991) où il se trouve sous forme métallique ou combiné à certains minéraux, on le trouve également combiné aux sulfures de cuivre et de nickel. Les sources anthropiques sont essentiellement les catalyseurs.

Effets du platine sur la santé :

Les effets sur la santé du platine dépendent fortement du type de liaisons formées, du niveau d'exposition et de l'immunité de la personne exposée.

¹ Fiche toxicologique INRS n°232 (silice cristalline)

² Ed 6084 - Exposition au FCR lors de travaux d'entretien ou de maintenance

³ Fiche de données toxicologiques et environnementales des produits chimiques - Platines, sels et complexes

Le platine en tant que métal n'est pas très dangereux, mais les sels de platine peuvent provoquer des effets importants sur la santé, tels qu'altération de l'ADN, cancer, réactions allergiques de la peau et des membranes muqueuses, dommages aux organes tels que les intestins, les reins et la moelle osseuse et problème d'audition.

Enfin, un des risques du platine est qu'il peut provoquer la potentialisation de la toxicité d'autres produits chimiques dangereux dans le corps.

Effets du platine sur l'environnement :

Le niveau de platine dans l'air peut être plus élevé dans certains endroits, par exemple les garages, les tunnels et sur les terrains des entreprises de transport routier étant donné qu'il est principalement émis par les véhicules équipés de catalyseur.

Les effets du platine sur l'environnement et les animaux n'ont pas encore fait l'objet de recherches intenses. Le platine s'accumule dans les racines des plantes après avoir été absorbé. Cependant, les conséquences pour les animaux ou l'homme sur le fait de manger les racines et des plantes contenant du platine est nocif ou non ne sont pas vérifiées à ce jour.

Les micro-organismes peuvent être capables de transformer les composés du platine en des substances plus dangereuses dans les sols, mais sur ce sujet peu d'informations sont disponibles.

c. risques liés à l'inhalation des particules fines

Caractère inflammable du déchet : les pots catalytiques sont intrinsèquement inflammables.

2. Le traitement des catalyseurs usagés

a) Cisailage

L'élément essentiel du catalyseur usagé est le pain de céramique contenu à l'intérieur d'un châssis métallique. Les catalyseurs usagés arriveront sur le site avec les extrémités bouchées ou pliées (Dû au découpage de la pièce par le centre de déconstruction du VHU – Véhicule Hors d'Usage).

Pour séparer la partie céramique de la partie métallique, VALDI réalisera une opération de cisailage qui permet d'ouvrir la carcasse et de récupérer le composé.

L'installation comprendra une cisaille :



FIGURE 6 : CISAILLE 407 CAT SHEAR

L'opérateur, placé devant la cisaille positionnera manuellement le catalyseur sur la machine. Il le tiendra en place par les extrémités à l'aide de ses deux mains (Sécurité) dans la cisaille et avec le pied actionne la descente du couteau.

L'élément coupé tombera sur une grille, le monolithe en céramique se cassera et passera à travers la grille pour être récupéré dans un big bag. L'opérateur tapera manuellement le morceau du catalyseur qui reste sur le rebord de la cisaille afin de faire tomber les éléments de céramique résiduels.

L'opérateur disposera ensuite la carcasse métallique dans un géobox, selon sa nature (inox ou ferraille : test à l'aimant pour différencier le métal).

Le responsable de site se chargera d'installer les caisses selon le planning établi. La quantité de catalyseurs usagés ainsi cisailés sera au maximum de 0.5 tonne par jour.

Les déchets de ferraille ou inox seront placés par famille dans des big-bag stockés à l'intérieur du site.

b) Broyage des monolithes

La caisse qui contiendra les monolithes sera placée en hauteur (Palan automatisé) afin de permettre le transvasement de ces produits dans l'alimentation du broyeur.

Le broyeur d'une puissance de 7,5 kW sera constitué d'un tambour dans lequel sont placés des boulets qui par leur action mécanique broient le monolithe. Le broyeur sera implanté dans un caisson acoustique.

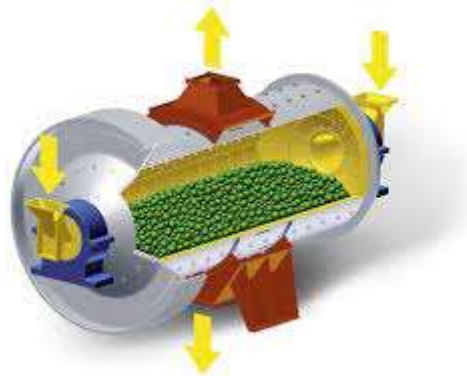


FIGURE 7 : BROYEUR A MONOLITHE

Les corps métalliques qui peuvent encore être présents seront séparés de la céramique dans ce broyeur, et les morceaux de céramique seront broyés en poudre.

Toutes les manipulations seront faites avec des bigs bags fermés. Les évacuations d'éléments broyés ou mélangés sont raccordées directement à la sortie des machines, les poussières ne pouvant s'échapper.

c) La destination des déchets

- La poudre de céramique est expédiée en Allemagne chez MAIREC Edelmetallgesellschaft mbH. Ces transports seront préalablement autorisés via un dossier de notification de transferts transfrontaliers.
- La ferraille issue des catalyseurs usagés est expédiée chez Revival Derichebourg Environnement à Montluçon.

Tableau 1 : déchets, quantités, exutoires

Type de déchet	Flux annuel	Qté max sur site	Fréquence d'expédition	Mode de stockage	Lieu de stockage	Destination	Type de traitement	Rubrique ICPE
Ferraille (carcasse)	50 t	15 t		Benne	Intérieur	Site de traitement	Recyclage matière	2713
Inox (carcasse)	20 t	10 t	2 X par an	Géobox	Intérieur	Site de traitement	Recyclage matière	2713
Monolithe broyé	50 t	10 t	Tous les 2 mois	Fût de 200L	Container dans l'atelier	Fonderie	Recyclage matière	2718.1

Le cas échéant, les déchets sortants seront accompagnés d'un BSD (original conservé, il sera complété ultérieurement au traitement du déchet par le dernier exemplaire reçu de la part de l'installation de traitement). Également, lorsqu'un BSD sera reçu, après stockage et opération de traitement, celui-ci sera retourné au producteur initial du déchet.

La convention de Bâle, la décision OCDE C(92)39/FINAL et le règlement n°1013/2006 du 14/06/06 définissent les transferts transfrontaliers de déchets dangereux. Les dossiers de notification et de consentement préalables sont réalisés parallèlement à ce dossier entre les prestataires. La société VALDI KATALIZATORY disposera du récépissé de transport de déchets dangereux selon le décret du 30 juillet 1998.

La société VALDI déclarera annuellement à l'administration (DREAL) les quantités de déchets collectés et traités à travers le site GEREP.

III. Voiries et parking

Le bâtiment est desservi sur l'ensemble de sa périphérie par une voie en enrobé permettant de manœuvrer.



FIGURE 8 : VOIRIES REVETUES

Toutes les chaussées (voirie, cours de manœuvre) sont réalisées en voirie lourde (enrobé). Les pentes aménagées sur la voirie et les regards à grille positionnés aux points bas assurent la collecte des eaux de ruissellement en tout point du site.

IV. Réseaux

Electricité : le site est alimenté en électricité par un transformateur électrique commun à toutes les sociétés implantées dans le bâtiment, il est situé à l'entrée du site. Ce transformateur est localisé dans un local TGBT répondant aux exigences des prescriptions techniques en vigueur.

Téléphone : Portable

Gaz naturel : Le site n'est pas raccordé au réseau de gaz.

Eau potable : l'alimentation en eau potable du site est assurée par une canalisation branchée sur le réseau communal.

V. Eaux usées, pluviales et incendie

Eaux sanitaires usées :

Le site est raccordé au réseau des eaux usées de la commune de Montluçon.

Eaux pluviales :

Les eaux pluviales du site (toitures et voiries) sont collectées par un réseau spécifique. Elles rejoignent ensuite directement le réseau de la ville.

Réseau incendie

L'alimentation du réseau incendie sera assurée le PI implanté en face de l'entrée du site, rue des frères martenot.



FIGURE 9 : POTEAU INCENDIE SITUÉ EN FACE DE L'ENTRÉE DU SITE

VI. Le dépoussiérage

La cisaille et le broyeur seront reliés à un système d'aspiration et de captation des poussières.



FIGURE 10 : ASPIRATION DES POUSSIÈRES MÉTALLIQUES

Le dépoussiéreur est muni d'un ventilateur qui aspire les poussières et les envoie sur des filtres verticaux qui sont régulièrement vibrés. La poussière qui s'est fixée sur les filtres tombe alors au pied du dépoussiéreur, dans deux bacs de collecte. Les bacs sont ensuite transvasés par dépression dans les fûts de 200L et rejoignent les déchets de monolithe pour valorisation.

VII. Les moyens de manutention

Pour la manutention des géobox et big-bag, le site disposera d'un charriot élévateur électrique.

VIII. Les utilités

VALDI disposera d'un chargeur de batteries pour le charriot élévateur électrique.

IX. Les déchets

Les déchets générés sur le site sont peu nombreux.

On peut indiquer :

- Les OM générées par les salariés qui déjeuneront sur place, collectées dans un container OM spécifique,
- Les déchets non dangereux (DND) des bureaux,
- Les déchets dangereux (Filtres du dépoussiéreur, emballages souillés).

Ces déchets seront éliminés dans des filières agréées.

Compléments

Origine des pots qui seront traités sur le site :

Département 03 et départements limitrophes. Les pots proviendront de casse-automobiles majoritairement, éventuellement de garage. Il n'est pas prévu de recevoir des déchets de particuliers sur le site.

Mesure mise en œuvre pour garantir l'absence d'émission de poussières métalliques et entretien :

Il n'y a aucun rejet atmosphérique canalisé sur le système de filtration donc aucun rejet à l'extérieur du bâtiment. L'air est aspiré directement au niveau de la cisaille, traité sur le filtre et rejeté dans l'enceinte du bâtiment. Comme indiqué dans le dossier, la poussière qui s'est fixée sur les filtres tombe alors au pied du dépoussiéreur, dans deux bacs de collecte. Les bacs sont ensuite transvasés par dépression dans les fûts de 200L et rejoignent les déchets de monolithe pour valorisation. Aucune eau ne sera utilisée, l'entretien consistera en un balayage régulier du sol. Le cas échéant de l'eau sera utilisé pour réaliser un lavage approfondi, les eaux récupérées seront traitées dans un centre agréé.